



Contribution du CIQ Cezanne Torse pour l'enquête publique relative au PDU de la métropole Aix Marseille Provence

Le CIQ note que le PDU « prévoit de traiter plusieurs point noirs liés à la circulation » notamment la traversée de Célony et la RN 296. Il insiste sur la nécessité de traiter également le point noir existant dans notre quartier et dans celui voisin du Pont de Béraud par le **goulot d'étranglement constitué par la rue du RICM** qui draine un flux de desserte de plus en plus important. Selon les comptages réalisés par l'agence AscodE en février 2014 cet axe connaissait en 2014 un trafic quasi équivalent (16 000 véhicules / jour) à celui constaté sur le cours Gambetta (17 000 véhicules / jour). Cet axe est d'un gabarit réduit et interdit théoriquement, depuis au moins 1998, aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes avec des « exceptions pour les bus et les services publics ». Or il est actuellement de plus en plus fréquenté en dépit de la fermeture de la clinique Rambot car il constitue pour la partie est de la ville un moyen commode pour éviter le périphérique aixois et pour accéder à l'autoroute A 8. Notre CIQ a demandé à la mairie de faire procéder à une étude d'impact sur les flux de circulation dans notre quartier permettant d'actualiser l'étude faite en 2014. Aucune nouvelle voie routière n'étant possible dans ce quartier en raison de la géographie contrainte des lieux et des enjeux de protection de l'environnement, nous suggérons de prévoir la mise en place d'une nouvelle ligne de bus reliant Les Platanes à Malacrida, permettant de prévoir des correspondances avec les lignes de bus circulant sur l'avenue Fontenaille et sur le boulevard des Poilus ce qui, à terme, devrait diminuer le flux de transit dans cette voie.

Notre quartier est également concerné par la mise en place du **pôle d'échanges multimodal (PEM) de Malacrida** auquel aboutirait aussi la prolongation proposée dans ce PDU de l'actuel BHNS qui pour l'instant s'arrête au Krypton. Lors des travaux préparatoires du BHNS, celui-ci était prévu pour aller jusqu'à Malacrida mais les autorités concernées y avaient renoncé devant la fronde de certains riverains. La reprise de ce projet est donc d'une grande utilité mais cette prolongation emprunte, semble-t-il, selon les plans figurant dans le PDU les rues Jean-Paul Coste et Henri Mauriat. Le CIQ fait remarquer à ce sujet qu'une solution alternative passant par l'avenue de l'Arc de Meyran et desservant les établissements scolaires et les espaces sportifs situés à cet endroit peut aussi être envisagée et souhaite que cette alternative fasse l'objet d'une étude attentive.

Le CIQ note enfin qu'au-delà du réseau structurant proposé dans le PDU pour le vélo et qui passe par le cours Gambetta, d'autres **bandes ou pistes cyclables** sont prévues dans le quartier, notamment sur le boulevard des Poilus et sur l'avenue des Déportés.